

Intitulé du poste	Chargé des finances مكلف بالمالية
Pôle de rattachement	Finances & Affaires Générales
Principales missions	<ul style="list-style-type: none"> • Exécution et suivi des différentes opérations financières et comptables courantes de l'Instance ; • Coordination et facilitation des procédures d'audit internes et externes ; • Suivi financier général des activités globales de l'Instance.
Activités et tâches	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer les actes d'engagement et d'ordonnement des dépenses, y compris ceux afférents à la reconduction des marchés, contrats et conventions, d'assurances des véhicules et de la taxe spéciale annuelle sur véhicules automobiles ; • Tenir et mettre à jour le registre comptable des engagements et le registre comptable des ordonnancements ; • S'assurer (en coordination avec le chargé du budget et le chargé des achats) de la disponibilité et l'exacte imputation des dépenses ; • Elaborer les décisions de versements et suivre leur visa ; • Gérer et suivre les dossiers d'ordonnement avec les services du comptable assignataire de la TGR ; • Gérer la présentation, la circulation, le classement et l'archivage des pièces comptables d'engagement, d'ordonnement et de leurs pièces justificatives, conformément à la réglementation en vigueur ; • Exécuter l'ensemble des opérations financières dans le respect de la réglementation en vigueur ; • Suivre l'évolution de la réglementation et des procédures spécifiques ; • Participer à l'élaboration du Bilan financier et à la préparation des budgets annuels (expression des besoins et créations de lignes budgétaires).
Compétences requises	<p>Compétences techniques en gestion financière :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les règles de la finance publique (LOLF, Loi des Finances de l'année, décret Royal de la Comptabilité Publique, arrêtés et circulaires des finances publiques) ; • Appliquer les techniques et les règles de la comptabilité générale et de la comptabilité de l'État et de ses établissements ; • Maitriser les modalités de la gestion financière ; • Maitriser la comptabilité analytique et les techniques de contrôle interne ; • Maitriser les techniques de calcul des coûts ; • Maitriser les prescriptions de droit public ; • Appliquer les réglementations financières, comptables et fiscales applicables aux organismes publics ; • Utiliser les logiciels d'application financière et comptable de la structure ; • Confronter la réglementation et sa mise en pratique et procéder aux redressements nécessaires. <p>Compétences comportementales : Dans l'exercice de ses activités professionnelles, faire preuve de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rigueur et organisation ; • Curiosité ;



- Autonomie ;
- Forte réactivité ;
- Capacité d'anticipation ;
- Sens du service public et du contact.

Compétences transversales :

- Communiquer avec les autres ;
- Animer des réunions ;
- Respecter les délais ;
- Maitrise des outils informatiques ;
- Bon niveau rédactionnel.

